

Réunion du 30 novembre 2020

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Étaient présents : M. Frédéric BIERRY, président.
M. Marcel BAUER, M. Rémi BERTRAND, M. Etienne BURGER, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Bernard FISCHER, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Marie-Paule LEHMANN, M. Jean-Philippe MAURER, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Etienne WOLF, vice-présidents.
Mme Alfonsa ALFANO, Mme Françoise BEY, Mme Françoise BUFFET, M. Mathieu CAHN, M. Thierry CARBIENER, M. Vincent DEBES, Mme Cécile DELATTRE, M. Eric ELKOUBY, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, Mme Nadine HOLDERITH, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Martine JUNG, Mme Stéphanie KOCHERT, M. Yves LE TALLEC, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Nicolas MATT, M. Philippe MEYER, Mme Christine MORITZ, M. Serge OEHLER, M. Marc SENE, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, Mme Christiane WOLFHUGEL. membres.
- Procuration(s) : Mme Catherine GRAEF-ECKERT ayant donné pouvoir à M. Etienne BURGER, M. Jean-Louis HOERLE ayant donné pouvoir à Mme Danielle DILIGENT, Mme Suzanne KEMPF ayant donné pouvoir à M. Mathieu CAHN, Mme Françoise PFERSDORFF ayant donné pouvoir à M. Nicolas MATT, M. Denis SCHULTZ ayant donné pouvoir à Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Sébastien ZAEGEL ayant donné pouvoir à M. Yves SUBLON
- Excusé(s) :
- Absent(s) :
- Ne prennent pas part au vote :
- Rapporteur : M. André ERBS

CD/2020/048

M320_2020_11_18_048

655 - Contrats Départementaux

Contrats Départementaux - Fonds d'attractivité - Proposition d'aide pour la réalisation de plusieurs aménagements cyclables sur le territoire de la Communauté de Communes de Kochersberg - Ackerland

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental :

- approuve, dans le cadre de la démarche de partenariat renforcé au travers du contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'action Ouest, le principe de la participation du Département du Bas-Rhin au projet de développement du maillage intercommunal des itinéraires cyclables sur le territoire de la Communauté de Communes de Kochersberg - Ackerland ;
 - dit que, dans le cadre de ses compétences, le Département du Bas-Rhin mobilisera son ingénierie en faveur de ce projet, notamment dans les domaines techniques (sécurité des cyclistes notamment), juridique, de l'environnement, du développement local, de l'insertion et de l'emploi, de la mise en tourisme ;
 - attribue, au titre du Fonds de développement et d'attractivité, une subvention d'investissement de 690 000 € à la Communauté de Communes de Kochersberg - Ackerland, pour les projets de réalisation des liaisons cyclables suivants et répartie comme suit :
- liaison cyclable Pfulgriesheim – Lampertheim : 36 000 €, soit 30% du coût du projet;
 - liaison cyclable Schnersheim – Wiwersheim : 98 000 €, soit 20% du coût du projet;
 - liaison cyclable Stutzheim – Oberhausbergen : 183 000 €, soit 30% du coût du projet;
 - liaison cyclable Ittenheim – Achenheim : 78 000 €, soit 30% du coût du projet;
 - liaison cyclable Gimbrett – Mittelhausen : 30 000 €, soit 30% du coût du projet;
 - liaison cyclable Pfettisheim – Truchtersheim : 230 000 €, soit 50% du coût du projet;
 - liaison cyclable Berstett – Rumersheim : 35 000 €, soit 50% du coût du projet;

Cette subvention est attribuée et versée à la Communauté de Communes de Kochersberg - Ackerland sous la condition suivante :

Pour chacun des projets précités, les travaux devront être achevés 2 ans après la date limite de remise de la première facture travaux (la définition des travaux étant la suivante : dégagement d'emprise, terrassement, d'aménagement de voirie et de chaussée, tranchée pour fondation ou enfouissement, bordure de chaussée, caniveaux) du 30 juin 2022, soit le 30 juin 2024 au plus tard. A cette date, le montant des subventions valant solde de tous comptes sera calculé sur la base des factures acquittées et visées par le trésorier payeur au 30 juin 2024.

- approuve les termes du projet de convention de partenariat pour les projets de liaisons cyclables précitées à conclure entre le Département du Bas-Rhin, la Communauté de Communes de Kochersberg - Ackerland, et l'Office de Tourisme du Kochersberg;
- approuve les termes du projet de convention financière à conclure entre la Communauté de Communes de Kochersberg - Ackerland et le Département du Bas-Rhin destinée à permettre le versement de la subvention précitée ;
- autorise son Président à signer les deux conventions précitées, jointes en annexes à la présente délibération.

Adopté à l'unanimité

Nombre de votes exprimés : 46

Vote(s) pour :	Mme Alfonsa ALFANO, M. Marcel BAUER, M. Rémi BERTRAND, Mme Françoise BEY, M. Frédéric BIERRY, Mme Françoise BUFFET, M. Etienne BURGER, M. Mathieu CAHN, M. Thierry CARBIENER, M. Vincent DEBES, Mme Cécile DELATTRE, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, M. Eric ELKOUBY, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Bernard FISCHER, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, M. Jean-Louis HOERLE, Mme Nadine HOLDERITH, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Martine JUNG, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, M. Yves LE TALLEC, Mme Marie-Paule LEHMANN, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Nicolas MATT, M. Jean-Philippe MAURER, M. Philippe MEYER, Mme Christine MORITZ, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Serge OEHLER, Mme Françoise PFERSDORFF, M. Denis SCHULTZ, M. Marc SENE, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, M. Etienne WOLF, Mme Christiane WOLFHUGEL, M. Sébastien ZAEGEL	46
Vote(s) contre :	/	0
Abstention(s) :	/	0

Pour extrait conforme
Pour le Président
Le Directeur des Assemblées et des Affaires Juridiques



Jean MUCKENSTURM

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20201130-
lmc1142380-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 09/12/20